

## CDFN 13 et 14 octobre 2015 - Texte action

Surfant sur une campagne médiatique au prétexte de débordements autour d'une manifestation massive de salariés d'Air-France, des responsables politiques ont saisi l'occasion pour stigmatiser une fois encore l'action syndicale, ou criminaliser la colère des salariés. Pour la FSU, le vrai sujet reste les 2 900 suppressions d'emplois envisagées et la violence des licenciements qui menace des vies et des familles. La FSU est solidaire partout où les salariés se mobilisent pour défendre leurs emplois. Elle demande la levée des poursuites et qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des salarié-es.

La question de l'emploi reste une préoccupation majeure d'autant que la courbe du chômage continue sa progression touchant particulièrement les jeunes et les plans de licenciements continuent de s'enchaîner.

A l'approche de la Conférence sociale, la FSU est lucide sur les intentions du gouvernement et sur la politique de l'emploi qu'il mène sur fond de loi Macron et de rapport Combrexelle mais aussi au moment où le CICE donne la pleine mesure de son coût dans le projet de budget 2016. Les directions de grands groupes privés n'hésitent pas à brandir la menace du chômage pour dégrader les conditions de travail et de salaire, pour accroître la productivité, assurer la rentabilité de leur capital financier et la rémunération de leurs actionnaires. Le rapport Combrexelle peut préparer un projet de loi qui affaiblirait les garanties des salariés en inversant la hiérarchie des normes et laissant prévaloir les accords locaux. Dans la même logique, les propos du Ministre de l'Economie stigmatisent une nouvelle fois le statut des fonctionnaires et visent à imposer un modèle du travail fondé sur le rapport contractuel, plus flexible, plus précaire aussi et au détriment des missions d'intérêt général. Comme à chaque attaque, la FSU a immédiatement réagi. Elle a entre autre demandé, dans une lettre ouverte, au Premier ministre de clarifier les intentions du gouvernement quant au rôle qu'il entend ou non donner à la Fonction publique. A l'opposé d'une vision uniquement comptable, la FSU estime que les services publics sont créateurs de richesses et jouent un rôle d'amortisseur des effets de la crise. Elle poursuit sa campagne et ses actions pour que la fonction publique réponde aux besoins. La FSU est sceptique également sur les conditions d'un dialogue social constructif. Néanmoins, elle saisira la prochaine Conférence sociale pour y porter ces inquiétudes et désaccord avec cette politique et mettre les questions de droit du travail, conditions de travail emploi, formation et qualification au cœur des débats. Elle y portera ses revendications afin d'améliorer la situation des chômeurs, renforcer les aides et leur accompagnement, améliorer aussi celle des salariés, conforter les droits du travail mais aussi pour donner des perspectives à la jeunesse. Les attaques contre les droits des salariés comme les questions posées au monde du travail nécessitent la poursuite du travail intersyndical. Et la FSU sera particulièrement vigilante sur le projet de loi sur le travail qui sera prochainement examiné par le parlement. Elle portera ses propositions auprès des parlementaires.

**Le projet de loi de finances pour l'année 2016** montre une fois encore que le gouvernement maintient le cap d'une politique libérale. La reprise économique n'est pas au rendez-vous pour les salariés, les chômeurs, les retraités et les jeunes. La situation sociale continue de se dégrader. La FSU poursuit sa réflexion (progressivité de l'impôt, lutte contre la fraude et l'évasion fiscale...) et ses actions pour aboutir à une nécessaire réforme fiscale. En choisissant de diminuer certaines aides comme l'APL et en différant l'augmentation des minima sociaux (RSA, minimum vieillesse) de janvier à avril, le gouvernement pénalise une fois de plus les citoyens les plus exposés à la précarité. En échec sur la question de l'emploi, il continue le discours attribuant au prétendu « coût du travail » les freins à l'embauche.

En l'état, ce PLF 2016 confirme la poursuite d'une politique d'austérité avec une baisse de la dépense publique : 16 milliards d'euros de coupes à mettre en regard avec les 33 Mds attribués aux entreprises sous la forme d'allègements de cotisations sociales. Et ce alors que le chômage reste à un niveau très élevé avec 5,4 millions de chômeurs. Autant de recettes en moins pour l'état pour financer des politiques publiques nécessaires pour créer davantage de justice sociale et de solidarité. Ce PLF prévoit hors révision de la loi de programmation militaire une légère baisse des effectifs des agents de l'État de 1393 ETP.

Les populations subissent ces politiques dramatiques. Le mouvement syndical doit permettre la construction de propositions revendicatives alternatives et construire avec les personnels des modalités d'action qui permettent de peser pour inverser le cours des choses.

**Le sort fait aux migrants** reste indigne et scandaleux et la question est loin d'être réglée. L'Europe n'ouvre pas réellement ses frontières à toutes et tous et trie les migrant-es. La situation actuelle des flux migratoires rend le règlement Dublin parfaitement caduc et la FSU demande la possibilité de déposer une demande d'asile dans le pays choisi et non dans le premier traversé. Dans ce contexte, le Sénat durcit le projet de loi sur l'immigration en supprimant les rares acquis (réinversion des recours au JLD et au TA, attaque en règle contre l'AME au profit uniquement des soins d'urgence).

Par ailleurs la situation des mineurs isolés étrangers ne s'améliore pas. Lille, Paris, Lyon, Bretagne... nombre de

lycéens sont à la rue où en centre de rétention. La FSU exige que tous les mineur-es et jeunes majeur-es isolés bénéficient d'une réelle protection, prise en charge et scolarisation et que le bénéfice du doute soit toujours accordé aux jeunes quant à leur minorité.

Le prix Nobel de la paix 2015, a été attribué au syndicat UGTT, aux côtés de trois autres organisations tunisiennes (Utica, la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et l'Ordre des avocats). La FSU, partenaire de l'UGTT et qui a soutenu tous ses combats pour les droits des travailleurs et de l'ensemble des citoyens, se félicite d'une telle reconnaissance.

### **Fonction publique**

Le contexte reste défavorable pour la Fonction publique et ses agents. La poursuite des politiques d'austérité avec la baisse des dépenses publiques ne lui permettent pas de jouer tout son rôle. Et le « fonctionnaire bashing » est toujours à l'œuvre.

Après un débat constructif, une consultation des personnels par nombre de syndicats, la FSU à son CDFN des 15 et 16 septembre a décidé de signer le protocole d'accord PPCR. La FSU a pris cette décision en confirmant ses engagements pour les mobilisations prévues et à venir : votation Fonction publique, journée interprofessionnelle du 8 octobre. L'accord PPCR n'a pu être validé puisqu'il n'a pas recueilli la signature d'organisations syndicales représentant 50 % des voix aux élections professionnelles dans les 3 versants de la Fonction publique. Le gouvernement a décidé de manière unilatérale d'appliquer malgré tout les mesures de ce protocole. Si la FSU regrette que les conditions d'un accord n'aient pas été réunies, elle a vivement dénoncé ce précédent lourd de conséquences pour le dialogue social dans la Fonction publique. Elle a ensuite demandé à ce qu'il n'y ait ni cérémonie de signature, ni comité de suivi. Elle a d'ailleurs rappelé à cette occasion, qu'elle a toujours contesté le fait que les comités de suivi des accords soient restreints aux seuls signataires. La FSU a demandé à la Ministre de la Fonction publique de réunir l'ensemble des organisations syndicales et refusera le périmètre restreint aux seuls signataires. Elle propose à toutes les fédérations de fonctionnaires de se rencontrer très prochainement pour préparer les rendez-vous à venir et prendre toutes initiatives communes nécessaires pour faire avancer les revendications des agents. La FSU va maintenant être particulièrement vigilante et exigeante sur la mise en œuvre des mesures du protocole. Et particulièrement lors du rendez-vous salarial confirmé pour février 2016 qui est attendu par les agents. Depuis 2010, avec l'action conjuguée du gel du point d'indice, de l'inflation et de la hausse des cotisations retraites, le pouvoir d'achat du point d'indice a chuté de l'ordre de 7,5%. La FSU exige un rattrapage de ces pertes et une véritable revalorisation des salaires dans la fonction publique.

### **Projet de loi déontologie**

Le projet de loi a été adopté en première lecture par l'assemblée nationale le 7 octobre.

Il abroge des dispositions introduites au cours du quinquennat Sarkozy que la FSU avait combattues (réorientation professionnelle, cumul d'emplois, intérim dans la FPE et la FPT par exemple) et crée des droits construits au cours des négociations et concertations récentes (prescription d'une action disciplinaire, formation syndicale CHSCT, crédits de temps CHSCT dans la FPT, CCP dans la FPT...), améliore le droit familial des agents de la Fonction publique ou les dispositions relatives à l'égalité professionnelle (délégations CCFP). Il vise la prévention des conflits d'intérêt.

Le gouvernement a choisi de prolonger de deux ans le dispositif de titularisation Sauvadet en transposant seulement les dispositions existantes. De nouveaux contractuels seront éligibles mais les injustices et dysfonctionnements introduits par les conditions d'éligibilité sont maintenus.

Mais la procédure retenue est problématique et plusieurs dispositions introduites au cours du débat sont inquiétantes. Après deux ans sans que le projet de loi ne soit examiné, le gouvernement a soumis le projet sous une forme allégée et dans une procédure accélérée. L'examen à l'assemblée a été mené dans un temps particulièrement réduit ; ainsi des amendements parlementaires modifient profondément les droits des personnels sans qu'aucun échange n'ait été possible. Les députés ont généralisé « l'exclusion temporaire des fonctions (ETF) de un à trois jours » parmi les sanctions disciplinaires du premier groupe (sans réunion d'une commission de discipline) alors que l'ensemble des fédérations syndicales demandaient qu'elle soit supprimée pour la FPT. La modification nécessaire de la loi pour l'organisation des mutations a été débattue entre parlementaires et gouvernement sans que les syndicats ne soient même informés des termes du projet. Tout en reconnaissant la possibilité pour l'administration d'utiliser un barème pour les opérations mutations afin de départager les vœux des personnels, le projet de loi rend absolues les priorités déjà inscrites dans l'article 60 de la loi 84-16 et ajoute la possibilité de prendre en compte le CIMM pour les COM et les DOM. Pour la FSU, ces priorités ne doivent pas être absolues et doivent pouvoir être conjuguées avec d'autres critères. Il s'agit d'assurer à tous les fonctionnaires l'effectivité de leur droit à muter.

Le débat au Sénat est annoncé pour le début de l'année 2016. Une démarche intersyndicale en direction du

gouvernement et des parlementaires des deux assemblées est nécessaire pour défendre les droits des personnels à mutation et pour qu'une procédure disciplinaire ne puisse se traduire par une réduction du traitement. L'ETF et la présidence des commissions de discipline dans la FPT font déjà l'objet d'une telle démarche.

**Concernant la réforme territoriale**, la réorganisation en cours des services en région est menée en dehors de l'avis des personnels et de leurs instances représentatives. Des personnels inquiets sont ainsi soumis à des indications contradictoires sur leur devenir. La FSU avec ses composantes établira un constat de la situation des services et des personnels concernés dans les régions qu'elle portera auprès du gouvernement et des élus.

Les réformes en cours désorganisent encore plus les services de l'Etat dans les territoires. Pour un certain nombre de champs ministériels, comme celui du MVJS, la restructuration vise à redistribuer les effectifs des régions (fusionnés ou pas) vers les départements (DDI).

Cela aura pour conséquence une déstructuration voire une disparition des missions et des métiers car les préfectures deviendraient seul et unique donneur d'ordre sans lien avec les politiques de chaque ministère.

La FSU demande que le calendrier de mise en œuvre soit reporté pour établir de véritables négociations.

La FSU soutient les actions des agents publics de Mayotte et demande au gouvernement de prolonger les discussions autour de la clause de revoyure pour répondre à leurs attentes.

**La FSU organise le 15 octobre une journée contre la précarité dans la Fonction publique et pour des emplois stables et pérennes.**

Aujourd'hui, des dizaines de milliers de personnes dans la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière), dont une grande majorité de femmes, sont vacataires, contractuelles, recrutées en contrats aidés, assistants d'éducation, accompagnants à la scolarisation des élèves en situation de handicap, ou assistantes maternelles et familiales... Elles représentent près d'un agent sur cinq.

La majorité d'entre elles sont ainsi écartées de la possibilité d'obtenir à terme un CDI, les contrats courts et interrompus ne permettant pas d'atteindre les six années nécessaires. Et, ceux qui sont en CDI ne bénéficient pas des garanties apportées aux fonctionnaires par le statut. Les plans successifs de résorption de la précarité ont permis des titularisations mais n'ont pas fait reculer la précarité. Le dispositif « Sauvadet » a permis depuis 2013 de l'ordre de 20 000 titularisations. Sa prolongation annoncée sera utile mais ne répondra pas aux problèmes de fond.

L'action syndicale a permis des avancées, comme un début de professionnalisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap mais seulement sous forme de contrat, des titularisations, l'amélioration des règles de gestion, le droit à la progression des rémunérations, la représentation des personnels non titulaires dans les commissions paritaires consultatives, les CCP. Mais ces avancées sont imparfaites, parfois difficiles à faire respecter et la FSU entend qu'elles soient confortées, amplifiées et améliorées.

La FSU et ses syndicats réaffirment que les agents de la fonction publique ont tous droit à un statut de droit public, à une rémunération et à des conditions de travail dignes. C'est également une garantie de qualité pour les services publics. Cette journée sera l'occasion de réaffirmer ces revendications, de les porter dans les différents ministères et auprès des parlementaires. Parallèlement, la FSU soutient la revendication des agents publics de Pôle Emploi d'intégrer le statut général de la Fonction publique.

Alors que nous fêtons **les 70 ans de la sécurité sociale**, « les actes contredisent une fois encore la parole publique », comme l'ont dénoncé l'ensemble des fédérations de fonctionnaires avec la MFP. Le gouvernement doit retirer l'article 21 du PLFSS qui instaure un contrat spécifique pour les personnes de plus de 65 ans vidant de sens l'action solidaire et inter-générationnelle des mutuelles et pénalisant plus de 8 millions de mutualistes fonctionnaires. Elles demandent également le retrait de l'article 39 qui prévoit notamment la concentration des régimes.

## **Éducation**

Les nouveaux programmes des cycles 2-3-4 sont de qualité très inégale. Ils vont globalement dans le bon sens en français et en mathématiques, mais restent trop lourds dans les autres disciplines, parfois irréalistes pour les élèves de l'école primaire, incompatibles avec les horaires pour le collège. L'absence de repères annuels nationaux sur les 4 niveaux du collège est inacceptable tout comme leur mise en place simultanée à la rentrée 2016. Le programme d'EPS fait l'unanimité de la profession contre lui de par sa vacuité. La FSU poursuit son travail d'information et débat avec la profession sur cette question. Des moyens doivent être dégagés pour une formation continue librement choisie par les enseignants et les nouveaux programmes doivent être fournis à tous les enseignants dans les écoles et les établissements.

## Second degré

Après la mobilisation réussie du 10 octobre contre la réforme du collège, les syndicats de la FSU poursuivent leur action dans le cadre de l'intersyndicale (refus des formations, de toute implication dans la mise en œuvre...). La FSU soutient cette mobilisation

Avec un budget en légère hausse, l'éducation nationale apparaît comme préservée dans le contexte d'austérité budgétaire. Pour autant, les 3 911 postes pour le primaire créés à la rentrée 2016, ne permettront pas une réelle amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. De même dans le second degré avec les 2 805 ETP alors que sont attendus environ 23 000 élèves supplémentaires. Le ministère entretient le flou sur les emplois réservés à la mise en place de la réforme du collège tout en annonçant 4 000 sur deux ans et toujours aucun poste fléché sur l'enseignement professionnel public. La dernière tranche de 2017 devra être nettement plus importante pour atteindre l'objectif des 60 000 postes et nécessitera un effort budgétaire significatif. Ces créations pour être effectives supposent que les postes aux concours soient tous pourvus ce qui n'est pas le cas actuellement dans certaines académies ou disciplines et spécialités.

Avec 140 emplois dont 30% sont réservés à l'enseignement privé, l'enseignement agricole public ne sera pas en mesure d'accueillir tous les élèves qui feraient ce choix ou souhaiteraient y poursuivre leurs études. Une fois encore la FSU constate la grande insuffisance de postes envisagés pour la filière administrative technique, sociale et de santé. Elle informera et agira avec les personnels pour exiger que des mesures conséquentes soient prises dès le budget 2016.

Une réponse peut aussi être apportée par l'application de la pondération 1.1 relative à la « préparation des cours et la recherche personnelle » à l'ensemble des enseignants qui enseignent dans la voie professionnelle. Les discussions sur le bilan de la réforme de cette voie de formation ont débuté et les attentes des personnels sont fortes. La FSU soutient les syndicats engagés dans ces discussions qui doivent déboucher sur des mesures concrètes permettant d'améliorer les conditions de travail des personnels et la réussite des lycéens professionnels dans le cadre d'une réelle revalorisation de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Les personnels attendent une revalorisation de leurs carrières, de leurs traitements et une amélioration des grilles indiciaires. Une réponse peut leur être apportée par une amélioration des indemnités. La FSU revendique l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE, et le doublement de la part fixe de l'ISOE, en ayant soin de traiter les situations particulières. 47 000 enseignants du primaire se sont adressés à la Ministre à l'initiative du SNUipp, pour exiger le triplement immédiat de l'ISAE. La proposition du budget 2016 qui prévoit une augmentation de 200 euros n'est pas acceptable.

**La formation initiale** des enseignants continue en cette rentrée de payer le prix d'une réforme insatisfaisante. Etudiants et fonctionnaires-stagiaires sont placés dans l'impossibilité d'investir une formation de qualité. L'année de fonctionnaire-stagiaire est particulièrement lourde du fait notamment du poids du mi-temps en responsabilité. Les conditions de travail des formateurs restent dégradées. La hausse du nombre d'étudiants inscrits dans les ESPE s'est faite sans augmentation du nombre de formateurs, ce qui conduit à des formations amputées ou dégradées comme à Créteil, Nantes ou Bordeaux. La **crise du recrutement** n'est pas enrayerée. Le nouveau dispositif EAP (étudiants apprentis professeurs), comme le dispositif M1 en alternance, expérimenté dans les académies de Créteil et Guyane, n'y changeront rien. La FSU continue de porter l'exigence d'une remise à plat de la réforme, de créations de postes de formateurs répondant aux besoins, et de véritables pré-recrutements sans contrepartie de travail. Elle soutient les personnels et stagiaires qui comme à Nantes, se mobilisent pour obtenir de meilleures conditions de formation et de travail.

Concernant la lutte contre les LGBT phobies en milieu scolaire, la FSU dénonce l'immobilisme, voire les reculs du MEN, notamment pour la campagne Ligne Azur destinée aux établissements du second degré, qui va être diluée dans la campagne contre le harcèlement, et dont les documents d'accompagnement ont été édulcorés sans concertation. Il est urgent que la ministre mette enfin en œuvre les préconisations du rapport Teychenné.

## Enseignement supérieur et Recherche

La rentrée universitaire se déroule dans une grande tension alors que les effectifs d'étudiants s'accroissent. Cette année, ce sont l'équivalent de deux à trois universités moyennes (plus de 45000 étudiants) supplémentaires qui entrent dans les universités alors même que les moyens attribués à l'ESR ne sont pas à la hauteur de l'ambition affichée, notamment dans le rapport StraNES. Si ce dernier pose un diagnostic pertinent et des objectifs ambitieux pour l'accès des jeunes et des salariés à l'enseignement supérieur, les mesures qu'il préconise sont en-deçà des enjeux. La question des conditions de la démocratisation de l'enseignement supérieur, de l'amélioration des conditions d'études des étudiants, des développements de mécanismes de régulation nationale sur le territoire restent à approfondir. Les moyens pour les atteindre ne sont pas assortis d'un chiffrage significatif. La programmation pluriannuelle de moyens reste donc à gagner. La FSU demande que l'Enseignement supérieur et la Recherche fassent l'objet d'une priorité budgétaire à la hauteur des besoins avérés dans chaque établissement, laboratoire et organisme.

La FSU dénonce le projet de loi sur le numérique en ce qui concerne la propriété intellectuelle des données de la recherche. La FSU rappelle que « 1- la science est un bien commun de l'humanité qui ne saurait souffrir de captation abusive par des intérêts privés, 2- le libre accès aux résultats de l'activité scientifique (publications, données de la recherche, métadonnées, services à valeur ajoutée) ne saurait être entravé sans remettre en cause le développement même de la science. » La FSU demande que le projet de loi soit modifié en conséquence.

## **Justice**

Il est aujourd'hui essentiel de revenir aux fondamentaux de l'ordonnance de 1945. Si le premier ministre a enfin annoncé l'inscription de la réforme de la justice des mineurs au calendrier parlementaire, la FSU reste réservée quant au texte qui sera présenté. En effet, en décembre 2014, les organisations syndicales ont été consultées sur un pré projet de loi qui ne place pas la primauté de l'éducatif au cœur du dispositif et ne remet pas en cause la logique d'enfermement. Il ne revient pas notamment sur les centres éducatifs fermés (CEF). Parallèlement à la transformation de tous les centres fermés en foyers éducatifs, la FSU exige une réforme de l'ordonnance de 1945 ambitieuse, réaffirmant la place prioritaire de l'éducation.

Il y a quelques jours, un fonctionnaire de police a été victime d'un acte odieux dans l'exercice de ses fonctions. La FSU partage la douleur des proches, et l'inquiétude des professionnels. Elle est dans le même temps particulièrement préoccupée par la récupération politique qui accompagne ce drame. La démarche qui tendrait à monter des corporations les unes contre les autres, à méconnaître la séparation des pouvoirs, est plus qu'une erreur : c'est une attaque contre les fondations de l'Etat de droit, contre le « vouloir vivre ensemble ». Remettre en cause l'ensemble des dispositifs de l'exécution des peines, dont on ne parle que lorsqu'ils échouent, n'a aucun sens. Le « laxisme de la Justice » n'existe pas. Il n'y a jamais eu autant de peines d'emprisonnement prononcées, les peines n'ont jamais été aussi longues, le nombre de permissions de sortir et les taux d'aménagement de peine sont en recul. Nous n'arriverons à rien, sur une question aussi complexe que le processus de sortie de la délinquance, en restant ancrés dans une approche binaire et manichéenne.

## **COP21**

Cette nouvelle conférence pour le climat doit permettre au mouvement syndical de faire le lien entre les enjeux climatiques et les enjeux sociaux. En effet, pour réussir la transition écologique, il est nécessaire de mener des politiques économiques fondées sur le partage des richesses, la réduction des inégalités, et sur des évolutions des modèles de production et de consommation. Cela ne se fera pas non plus sans un investissement important dans la formation. Les enjeux en termes d'emploi sont également considérables. La nécessaire transition écologique est une opportunité pour faire entendre les revendications des salariés, des chômeurs et des jeunes. C'est ce que portera la FSU lors de la prochaine conférence sociale.

Les mobilisations de décembre doivent être également l'occasion de porter nos revendications dans le cadre national, et affirmer que la transition écologique nécessite de rompre avec les politiques d'austérité. En effet, alors que du plus haut sommet de l'Etat, la France est présentée comme « exemplaire sur le climat », les actes sont à front renversé : baisse du budget du ministère de l'environnement, poursuite des projets inutiles et imposés comme Notre Dame des Landes, délivrance de nouveaux permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

**Sur la scène internationale**, l'attentat d'Ankara est un carnage effroyable. Avec près de 100 morts et des centaines de blessés, il a visé des kurdes, des syndicalistes, des défenseurs de droits humains réunis pour un rassemblement pour le Travail, la Démocratie et la Paix. Si cet attentat n'est pas pour l'heure revendiqué, le gouvernement Erdogan porte la lourde responsabilité d'avoir fait voler en éclat le processus de paix engagé avec le PKK, et poursuit la répression contre les kurdes et contre toute forme de mobilisation sociale et démocratique. Cela n'a pas empêché le gouvernement d'être reçu à Paris et également à Bruxelles sans que la répression sanglante qui sévit en Turquie ne soit condamnée et que ne soit remis en cause le maintien du PKK sur la liste des organisations terroristes de l'Union Européenne. La FSU exprime toute sa solidarité aux familles des victimes. Elle soutient les organisations progressistes qui luttent en Turquie pour consolider la démocratie.

La tension monte à nouveau dangereusement en Palestine. La responsabilité unique en incombe à la politique du gouvernement israélien qui, en poursuivant et amplifiant l'implantation des colonies et en refusant toute reprise des discussions, ne fait qu'attiser la haine et repousse ainsi la perspective d'une paix juste et durable. Il pousse ainsi le peuple palestinien au désespoir et à la révolte contre les politiques de colonisation de plus en plus agressives de la part du gouvernement d'Israël. Les tergiversations et les complaisances doivent cesser. Les pays européens et la France doivent imposer des sanctions à l'Etat d'Israël qui bafoue toutes les résolutions de l'ONU.

## **Action**

La FSU soutient les salariés d'Air France. Elle demande la levée des poursuites à leur rencontre. Elle soutient l'initiative de l'intersyndicale organisée le 22 octobre prochain et affirme sa solidarité lors du procès prévu et participe aux actions, dans le cadre de l'intersyndicale, de soutien lors du procès.

La journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre n'a pas été à la hauteur des enjeux : emploi, salaires, conditions de travail et droit du travail, protection sociale, services publics... Pour mener des batailles offensives, il est nécessaire de mener une campagne auprès de tous les salariés, du privé comme du public, sur la crédibilité d'alternatives aux politiques actuelles et de larges débats sur les modalités d'action à mettre en œuvre. La lutte contre les politiques d'austérité reste une priorité pour la FSU. Elle cherchera, dans l'unité la plus large, à poursuivre les initiatives et actions nécessaires.

## **Réussir la Votation Fonction publique**

Avec les organisations, CGT, Solidaires et FA-FP, la FSU a décidé de poursuivre la votation Fonction Publique jusqu'au 30 novembre afin de mieux la faire connaître et de collecter de nombreuses «votations».

D'ores et déjà, la FSU prépare de façon offensive le rendez-vous salarial de février dans la Fonction publique. Elle s'adresse en ce sens à toutes les organisations syndicales pour débattre des actions possibles à mener afin de peser sur les négociations et obtenir un déblocage conséquent du point d'indice. Elle estime qu'une mobilisation unitaire des personnels est indispensable au moment des négociations pour construire le nécessaire rapport de force. D'ores et déjà, la FSU met en débat les modalités d'action à mettre en œuvre pour réussir ces mobilisations.

La FSU soutient la journée de mobilisation du 16 octobre dans l'ESR pour l'emploi scientifique et le budget.

Elle sera présente lors du Forum chômeurs/précaires à l'initiative des organisations de chômeurs les 24 et 25 novembre prochains où seront élaborées notamment les alternatives au système d'indemnisation des chômeurs.

## **Retraités**

Après avoir déposé plus de 100 000 cartes pétition auprès du Président de la République, les 9 organisations syndicales de retraités ont décidé de poursuivre l'action par des initiatives dans les départements dans l'unité la plus large possible le 24 novembre prochain. La FSU appelle au succès de cette journée.

La FSU dénonce la multiplication des actes de répression anti-syndicale à l'encontre de militant-es dans différents secteurs : Air France, Inspection du travail, La Poste, Education nationale, Confédération Paysanne... La FSU participe à l'intersyndicale du ministère du travail et locale et appelle à un rassemblement devant le tribunal à Annecy le 16 octobre.

## **Droit au logement**

Alertée par les nombreuses familles et personnes expulsées, ou menacées de l'être, qui campent depuis plus de 2 mois, avec le DAL (Droit Au Logement), Place de la République à Paris, la FSU revendique un logement digne pour tous ; la réquisition des biens vacants ; les financements suffisants pour le logement social. La FSU soutient les familles expulsées en lutte pour un logement décent.

## **La FSU sera pleinement investie lors des mobilisations portées par la coalition Climat 21 :**

- Les 28 et 29 novembre lors des grandes manifestations en régions et à Paris le 29 en participant au cortège « emplois et transition juste » au côté des autres organisations syndicales françaises (CGT, Solidaires, CFDT, FO, UNSA, CGC) et de la CSI.
- Lors du sommet citoyen le WE des 5 et 6 décembre, lieu de débats et de rencontre entre réseaux internationaux. La FSU y sera présente tant dans l'organisation que dans des débats qu'elle portera.
- A la Zone d'Action Climat (ZAC) au 104 où se dérouleront des conférences et des initiatives de sensibilisation auprès d'un large public, dont les scolaires.
- Le 12 décembre, avec une journée d'action et de rassemblement à Paris.

La réussite de la manifestation parisienne du 29 novembre est essentielle pour initier la suite de la quinzaine, la FSU en fera un temps fort de sa mobilisation, et appellera ses adhérents à rejoindre son cortège.

**Extrême droite**

Après la réussite de la réunion de l'Observatoire intersyndical contre les pratiques dans les municipalités d'extrême droite le 2 octobre à Knutange (Moselle), une nouvelle initiative pouvant se situer dans le Pas de Calais dans les mois à venir est envisagée. Le danger politique représenté par l'extrême droite est constant et constitue toujours une menace par exemple lors des prochaines élections régionales. La FSU poursuit son engagement par ce travail de terrain et de proximité avec les salariés pour lutter contre la montée de l'extrême droite dans notre pays.

**Pour : 88 – Contre : 15 – Abs : 0 – Rdv : 1**